



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du Conseil de Communauté du 5 décembre 2024
Sous la Présidence de Monsieur Jean-Marc BURRUS

Nombre de membres 14
Etaient présents : 9 membres – 4 procurations – 13 votants

Economie

503/2024 Cession du bâtiment sis 42a rue du Général Bourgeois à Sainte-Marie-aux-Mines

Mme Noëllie HESTIN expose :

Par la délibération 306/2023 du 15 juin 2023, la Communauté de communes a décidé de :

- Céder à Monsieur NADARAJAH et Madame THANGAVELAUTHAM le bâtiment intercommunal situé au 42a rue Général Bourgeois à Sainte-Marie-aux-Mines.
- Fixer le prix de cession à 80.000 €, avec les frais d'actes à la charge de l'acquéreur.
- Autoriser le Président à signer les actes afférents à cette transaction.

Depuis, Madame THANGAVELAUTHAM a souhaité se retirer de l'achat. Monsieur NADARAJAH reste néanmoins acquéreur.

Il est donc proposé aux conseillers communautaires de modifier le bénéficiaire de la vente pour Monsieur NADARAJAH. Les modalités de vente restent inchangées.

Le Conseil Communautaire

Vu l'avis du Service des Domaines en date du 31 octobre 2019,

Vu les prorogations de la valeur vénale en date du 7 septembre 2021 et du 13 juin 2023,

Vu la délibération 306/2023 du 15 juin 2023,

DECIDE de changer le bénéficiaire de la vente pour Monsieur NADARAJAH.

AUTORISE le Président à signer les actes afférents à cette transaction.


Délibération adoptée à l'unanimité (13 voix pour)

Le secrétaire de séance,

Le Président,



Jean-Luc FRECHARD



Jean-Marc BURRUS